

Jean-Paul Durand, Les Institutions religieuses

Paris, PUF, 1999, 124 p., coll. " Que Sais-je ? " n° 454.

Hinweis: Diese Rezension übernehmen wir mit freundlicher Genehmigung aus der [Revue de droit canonique \(Strasbourg\)](#).

Dans la collection " Que Sais-je ? ", vient de paraître cet ouvrage du doyen de la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris. Il entend apporter sa contribution au dialogue œcuménique et interreligieux, en présentant les institutions religieuses du judaïsme, de l'Église catholique, de l'islam ainsi que des Églises issues de la Réforme, y compris l'Église anglicane. 1

La densité de cette présentation diffère selon les chapitres. Le chapitre premier consacré au judaïsme commence avec son histoire et débouche sur un aperçu de l'organisation des communautés juives en France. La situation en Israël est aussi présentée brièvement. Le chapitre 2, consacré à l'Église catholique, informe en détail sur les institutions catholiques, depuis le pape jusqu'aux évêques en passant par le concile œcuménique et les synodes. À la fin, on parle des institutions catholiques qui promeuvent l'œcuménisme avec quelques aperçus sur le droit canonique et les questions œcuméniques (mariages mixtes, orientations catholiques pour l'unité des Églises). Le chapitre 3 décrit l'islam. Outre la doctrine, c'est surtout le droit musulman qui est examiné. L'islam lui-même est d'ailleurs dans une certaine mesure à assimiler à la loi (le Coran, la Sunna). L'auteur présente séparément les institutions sunnites et chiïtes, sans oublier d'autres courants islamiques minoritaires. Viennent enfin quelques informations sur la présence de l'islam en France. Le chapitre 4 commence par l'histoire des Églises réformées. Puis viennent les principes des Églises issues de la Réforme, aussi bien les Églises épiscopales luthériennes (par exemple Danemark, Norvège ou Allemagne), les Églises synodales ou presbytériennes (auxquelles appartient l'Église réformée de France), que les congrégationalistes, avec comme sous-groupes les congrégationalistes et les baptistes. Une autre section est consacrée aux anglicans et aux méthodistes. En annexe, on trouve une section sur l'épiscopat et le protestantisme, qui traite des questions œcuméniques. À la fin, comme pour l'Église catholique, on trouve une présentation des relations entre protestantisme et œcuménisme (protestantisme et mouvement œcuménique, Conseil œcuménique des Églises). 2

Le livre est destiné à un vaste public, auquel il réussira certainement à montrer les caractéristiques institutionnelles des trois religions abrahamiques monothéistes. 3

Richard Puza